



Faits marquants de la Réunion de Bonn : Samedi 21 juin 2025

Les délégués ont continué à débattre de l'opérationnalisation du Programme de mise en œuvre des technologies établi dans la décision relative au premier Bilan mondial. Ils ont également réfléchi à la nécessité de renforcer les liens avec le mécanisme financier, afin de garantir la satisfaction des besoins technologiques.

Atténuation

Programme de travail dans le cadre des approches non marchandes (ANM) visées à l'article 6.8 de l'Accord de Paris : Dans un groupe de contact du SBSTA, les coprésidents Jacqueline Ruesga (Nouvelle-Zélande) et Nikita Charles Hamilton (Bahamas) ont présenté le projet de texte. Plusieurs Parties se sont opposées à l'identification de Parties, Groupes, régions ou secteurs spécifiques, et ont demandé la suppression de deux paragraphes portant sur la tenue d'une session dédiée lors de la 7e Réunion de la Conférence des Parties (COP) agissant comme Réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA 7) sur le [Mécanisme conjoint amazonien d'atténuation et d'adaptation pour la gestion intégrée et durable des forêts](#) et sur l'amélioration de sa mise en œuvre. Les PAYS EN DÉVELOPPEMENT ANIMÉS DU MÊME ESPRIT (LMDC) ont précisé que l'objectif de l'événement serait de présenter un projet pertinent pour la région accueillant la session de la CMA. Le GROUPE AFRICAÏN a fait part de sa volonté d'organiser des réunions pour « approfondir » des ANM spécifiques, mais a déclaré que cela devrait être limité aux ANM enregistrés.

Certaines Parties se sont également opposées à l'ajout, à la plateforme des ANM, d'un filtre national pour les petits États insulaires en développement et d'un filtre sectoriel sur les forêts. La RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO s'est opposée à la référence à l'article 5 (Forêts) de l'Accord de Paris dans le texte, précisant que le mandat pour l'article 5.2 (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) est déjà établi et n'a pas besoin d'être recadré.

Finances

Questions relatives au Fonds d'adaptation : Lors des consultations informelles du SBI, la co-modératrice Claire Holzer Fleming (Royaume-Uni) a présenté un texte révisé contenant des éléments pour les décisions de la COP agissant en tant que Réunion des Parties au protocole de Kyoto (CMP) et les projets de décisions de la CMA.

L'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS) et les PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA) ont préféré ne pas différer l'examen du Fonds, notant la possibilité de le commencer dans le cadre de la CMP et de le conclure dans le cadre de la CMA. Les PMA ont demandé au Secrétariat un avis juridique sur les implications éventuelles de cette proposition. Le GROUPE AFRICAÏN et le ROYAUME-UNI se sont prononcés en faveur d'un report de l'examen, tandis que l'UNION EUROPÉENNE (UE) s'est déclarée disposée à le faire, à condition que le texte précise la date à laquelle l'examen aura lieu après la transition.

Le GROUPE ARABE s'est opposé à ce que le Fonds accepte des contributions « provenant d'une grande variété de sources » et a préféré le libellé précédent portant sur des « contributions volontaires de ressources ». Concernant la composition du Conseil du Fonds, la CHINE s'est opposée à un changement de terminologie, notant que le Fonds fonctionne sous l'égide de la CCNUCC et que la terminologie actuelle provient de la CCNUCC.

Les Parties ont également poursuivi l'examen du libellé concernant l'administrateur et les dispositions relatives aux services de secrétariat. Le GROUPE ARABE a suggéré d'amender le texte pour y exiger de l'administrateur une notification « écrite » sur la monétisation de la première part des recettes, en tant que déclencheur pour que le Fonds serve exclusivement l'Accord de Paris. Le GROUPE AFRICAÏN a rejeté l'idée d'inviter la CMA à adopter un nouveau protocole d'accord à conclure par le Conseil du Fonds et par le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) concernant la fourniture de services de secrétariat au Conseil. Plusieurs Parties, y compris la SUISSE, ont indiqué qu'il était suffisant de confirmer que les services de secrétariat fournis par le FEM au Conseil du Fonds continueront sous l'autorité du Conseil après la transition.

Technologies et renforcement des capacités

Liens entre le mécanisme technologique (MT) et le mécanisme financier (MF) : Dans les consultations informelles du SBI co-modérées par Peter Govindasamy (Singapour) et Céline Phillips (France), les Parties ont discuté du projet de texte de décision de la COP.

Le GROUPE DES 77 ET LA CHINE (G-77/CHINE) ont souligné que les liens entre le MT et le MF étaient particulièrement pertinents pour la reconstitution des ressources du FEM et du Fonds vert pour le climat (FVC) et ont rappelé l'inclusion de directives relatives à la technologie pour le FVC dans les décisions pertinentes de la COP 29 et de la CMA 6. Ils se sont déclarés disposés à abandonner les formulations qui pourraient être interprétées comme fournissant des directives aux entités opérationnelles du MF, à condition que la question soit abordée par les négociateurs financiers. La NORVÈGE, le CANADA et le ROYAUME-UNI s'y sont opposés, déclarant qu'ils ne pouvaient pas porter préjudice aux négociations menées au titre d'autres articles de l'ordre du jour.

Les Parties se sont opposées sur la nécessité de disposer de données et d'informations consolidées sur les liens entre le MT et le MF, y compris l'élaboration d'un document technique sur le soutien financier fourni par les entités opérationnelles du MF pour la mise au point et le transfert de technologies.

Le ROYAUME-UNI, contré par plusieurs pays en développement, s'est prononcé en faveur de la conclusion de l'examen de l'article de l'ordre du jour relatif aux liens entre le MT et la gestion des forêts et de l'examen de la question dans le cadre des discussions sur le rapport annuel conjoint du Comité exécutif de la technologie (CET) et du Centre et réseau des technologies climatiques (CRTC).

Les co-modérateurs doivent réviser leur texte.

Programme de mise en œuvre de la technologie (TIP) : Dans les consultations informelles du SBI co-modérées par Elfriede More (Autriche) et Omar Alcock (Jamaïque), les Parties ont poursuivi les discussions sur un projet de texte de décision de la CMA.

Les délégués ont exprimé des préférences divergentes quant à l'organisation des dialogues, y compris leur calendrier et les modalités de gouvernance. L'UE a remis en question la nécessité de convoquer ces dialogues dans le cadre des SB et a souligné les mandats du CET et du CRTC, tandis que la NORVÈGE, soutenue par le G-77/CHINE, a estimé que les SB étaient l'instance appropriée pour faciliter les discussions de haut niveau. La NORVÈGE a également souligné la nécessité d'inclure un calendrier pour le programme. Le G-77/CHINE a soutenu l'idée d'aborder les obstacles commerciaux posés à la mise au point et au transfert de technologies dans le cadre des dialogues. L'UE, le ROYAUME-UNI, la NORVÈGE et le CANADA s'y sont opposés, affirmant que de telles discussions ont déjà lieu ailleurs.

En ce qui concerne la proposition de la Chine de fixer des objectifs « stratégiques et quantifiables » pour le TIP, l'UE, soutenue par le CANADA et le ROYAUME-UNI, a estimé que

cela n'était pas nécessaire et a attiré l'attention sur les systèmes de suivi et d'évaluation existants dans le cadre du MT. La CHINE a souligné que ces systèmes ne couvrent le deuxième objectif du TIP (Relever les défis identifiés dans l'évaluation périodique du MT), mais pas le premier (Renforcer le soutien à la mise en œuvre des priorités technologiques des pays en développement). Le G-77/CHINE a souligné que la mesure des avancées vers les objectifs du TIP était « la pièce manquante » pour réaliser une vision à long terme de l'Accord de Paris pour la mise au point et le transfert de technologies aux fins d'améliorer la résilience et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (article 10.1).

Les co-modérateurs doivent réviser leur texte.

Questions diverses

Dialogue sur la mise en œuvre des résultats du Bilan mondial, mentionné au paragraphe 97 de la décision 1/CMA.5 : Lors des consultations informelles du SBI, les co-modérateurs Ricardo Marshall (Barbade) et Patrick Spicer (Canada) ont présenté un projet de texte de décision de la CMA. Les LMDC, la FÉDÉRATION DE RUSSIE et d'autres ont rejeté le texte comme plateforme de discussion, soulignant qu'il déborde le mandat du Groupe. Soulignant la nécessité de discussions axées sur les finances, ils se sont opposés à un « mini BM ». L'UE a fait remarquer que le texte n'implique pas un mini BM et a suggéré la tenue de réunions informelles. Le MOUNTAIN PARTNERSHIP a déploré l'absence de référence aux montagnes dans le texte.

Genre : Lors des consultations informelles du SBI, co-modérées par Carol Franco (République dominicaine) et Jared Huntley (Australie), les discussions se sont poursuivies sur l'élaboration d'un nouveau plan d'action sur le genre (PAG). Les Parties ont souligné, entre autres : le rôle des données ventilées par genre ; une budgétisation sensible au genre ; les systèmes de savoirs traditionnelles ; et le travail décent pour les femmes dans les économies vertes et bleues. Le JAPON a souligné la nécessité de traiter le point relatif à l'égalité hommes-femmes dans le cadre de la COP et de la CMA et d'examiner les implications budgétaires du PAG.

Les Parties ont continué à diverger sur la terminologie. La NORVÈGE a fait référence aux « femmes et aux filles dans toute leur diversité ». Le NIGERIA a appelé à des « concepts de genre pertinents et applicables au contexte de l'action climatique » et « cartographiés, définis et acceptés par les Parties ».

La NORVÈGE, le PANAMA et les PHILIPPINES ont suggéré de s'attaquer au travail de soins non rémunéré et sous-payé. La NORVÈGE a mis l'accent sur la santé sexuelle et reproductive et, avec le ROYAUME-UNI, sur la violence fondée sur le genre. Le PANAMA a mis l'accent sur les droits reproductifs et a qualifié la crise climatique de « produit du patriarcat, du colonialisme et de l'extra-activisme ».

Rappelant la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) et les protocoles d'engagement éthique, les ORGANISATIONS DE PEUPLES AUTOCHTONES ont appelé à l'inclusion des femmes, des filles et des personnes de sexe

différent dans tous les processus de négociation et les mécanismes de mise en œuvre, ainsi qu'à un accès direct et équitable aux moyens de mise en œuvre. Les FEMMES ET LE GENRE ont appelé à un PAG ambitieux, solide et impactant pour changer les structures de pouvoir patriarcales ; ont souligné les droits humains, l'intersection et la justice ; et ont déploré l'absence du genre dans les 30 priorités énoncées dans la dernière lettre de la présidence entrante de la COP 30. Les ONG de jeunes (YOUNGO) ont déploré le recul de la terminologie. Elles ont appelé à une approche intersections et inclusive au-delà des catégories binaires, en mettant l'accent, entre autres, sur les afro-descendants, les personnes handicapées et les lesbiennes, les homosexuels, les bisexuels, les transgenres et les intersexués.

Les co-moderateurs élaboreront un projet de texte.

Recherche et observation systématique : Dans le cadre des consultations informelles du SBSTA, co-animées par Patricia Nying'uro (Kenya) et Frank McGovern (Irlande), les Parties ont continué à examiner le projet de texte.

Le KOWEÏT a appelé à la suppression du libellé encourageant le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) à « continuer à fournir des informations scientifiques pertinentes pour les politiques et opportunes pour les travaux appropriés dans le cadre de la Convention et de l'Accord de Paris ». Les PMA, l'AOSIS, le ROYAUME-UNI, la NORVÈGE, le JAPON et l'ISLANDE ont encouragé le maintien de ce libellé. Concernant le septième rapport d'évaluation du GIEC (RE7), l'AFRIQUE DU SUD et le KOWEÏT ont soutenu l'ajout de références appelant à l'amélioration de la représentation régionale. L'AUSTRALIE a proposé de noter les améliorations apportées à l'inclusivité à partir du RE6 et, avec l'UE, d'encourager la poursuite des efforts.

En ce qui concerne l'état du climat, la CHINE préfère une formulation plus concise, tandis que la NORVÈGE, le JAPON et l'ISLANDE cherchent à préserver la granularité, y compris en ce qui concerne la température des océans, le niveau des mers et les phénomènes météorologiques extrêmes. Le KENYA et le KOWEÏT ont demandé l'ajout de références à la sécheresse, à la désertification et à la pénurie des ressources en eau.

En ce qui concerne le renforcement des capacités en matière de recherche, la CHINE et le KOWEÏT ont demandé une référence élargie aux pays en développement, tandis que les PMA et l'AOSIS ont préféré conserver une formulation spécifique aux PMA et aux Petits États insulaires en développement.

L'INDE a cité un manque de preuves concernant l'assertion que chaque augmentation du réchauffement a des effets composés. Le ROYAUME-UNI a soutenu l'ajout de références aux « limites et risques » des technologies d'élimination et de réduction du dioxyde de carbone. Le GROUPE ARABE s'y est opposé, évoquant les conclusions du GIEC selon lesquelles ces technologies sont inévitables. Le délégué a souligné un « besoin urgent de maximiser leur potentiel » et d'élaborer des méthodologies pertinentes. L'AOSIS a proposé de souligner « le rôle, les risques et les incertitudes associés à l'élimination

du dioxyde de carbone, y compris les implications sociales et environnementales, en particulier en ce qui concerne les pays en développement ».

Les co-moderateurs doivent réviser leur texte.

Dispositions pour les réunions intergouvernementales :

Dans un groupe de contact du SBI co-présidé par Laurence Ahoussou (Canada), les Parties ont discuté de l'organisation de la COP 30. La Présidence entrante a noté que le format et les résultats attendus du Sommet des dirigeants n'ont pas encore été finalisés, que tous les chefs d'État seront invités et que les interférences avec les réunions de coordination seront évitées. Les PMA ont souligné la nécessité pour le Secrétariat de réfléchir à une modification de dates pour les réunions de coordination des groupes afin d'éviter les conflits avec le Sommet et les implications financières qui en découlent.

Les Parties ont ensuite échangé leurs points de vue sur le renforcement de la participation des observateurs (FCCC/SBI/2025/6), notant que 3 956 organisations d'observateurs avaient été admises à la CCNUCC à la fin de la COP 29, ce qui représente une augmentation de 58 % depuis la COP 25. Un large consensus s'est dégagé sur l'importance de renforcer la participation significative des observateurs, en particulier ceux des régions sous-représentées. Le GROUPE AFRICAÏN a demandé des informations sur la représentation géographique des observateurs, le GROUPE ARABE suggérant que le Secrétariat élabore un rapport biennal sur l'engagement des observateurs. Plusieurs Parties et observateurs ont souligné la nécessité d'une méthode plus affinée pour évaluer la représentation géographique, notant que l'emplacement du siège d'une organisation ne dit pas grand-chose sur sa portée géographique ou l'origine nationale de ses membres.

Le ROYAUME-UNI, l'UE, l'AUSTRALIE et les groupes d'observateurs ont soutenu l'essai d'un changement dans l'ordre des déclarations, comme l'audition des observateurs juste après les groupes en plénière. Notant que l'affluence excessive évince des observateurs, l'UE a suggéré des badges quotidiens pour éviter les débordements. Le GROUPE ARABE s'est interrogé sur la manière dont un plafond pour les délégations serait appliqué aux organisations d'intégration économique régionale.

Le ROYAUME-UNI a souligné que le Secrétariat de la CCNUCC devait respecter la liberté de réunion dans la zone bleue, les ONG environnementales (ONGE) et les ONG de la jeunesse (YOUNGO) demandant instamment aux Parties d'exiger du Secrétariat qu'il ne restreigne pas indûment les messages de la société civile.

Les ONG de Femmes et de Genre et les ONG de Jeunesse ont appelé à la clarté de la procédure de traitement des doléances et, avec les ONGE, ont insisté sur la reconnaissance d'un groupe d'intérêt pour les personnes handicapées. Soulignant l'encombrement du programme d'action, les ONG du secteur des affaires et de l'industrie ont suggéré de mieux tirer parti des semaines régionales sur le climat. Les ONGE et les YOUNGO ont réitéré leurs appels à limiter la participation des personnes ayant

des intérêts particuliers. Le GROUPE ARABE a mis en garde contre l'aggravation de l'infra-représentation de certaines régions, qui peuvent être dépendantes de certains secteurs.

En ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité du processus de la CCNUCC, les observations ont également porté sur : le mandat d'un document technique sur l'élimination progressive d'articles de l'ordre du jour de la CMP ; les considérations relatives aux coûts et aux capacités en ce qui concerne les événements mandatés ; les modifications éventuelles du projet de règlement intérieur ; et la transmission de la question des dispositions relatives aux réunions intergouvernementales en vue de la poursuite de son examen à la SBI 63.

Les co-modérateurs élaboreront un projet de texte sur l'organisation des futures sessions et l'engagement des observateurs.

Dans les coulours

Les délégués qui ont consulté le programme le matin ont eu une surprise : les négociations quotidiennes devaient être terminées à 13 heures. La rumeur a rappelé aux délégués qu'il y a dix ans, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) avait recommandé que les réunions se déroulant un samedi soient achevées à la mi-journée. « Je ne me souviens pas que cela ait été appliqué ces dernières années », a fait remarquer un délégué, qui s'est demandé

si cela permettrait réellement « d'améliorer l'efficacité, la rapidité et la transparence des travaux », comme l'avait estimé l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI).

Certains se sont félicités d'avoir le temps de débriefer et de consulter leurs collègues de manière informelle. D'autres étaient moins satisfaits, car cela signifiait qu'ils devaient jongler avec de multiples réunions, toutes concentrées sur un laps de trois heures, au lieu d'être réparties tout au long de la journée comme ils l'espéraient. « Nous avons déjà perdu deux jours en début de semaine, pourquoi nous priverions-nous d'un temps de négociation encore plus précieux », a déploré un représentant.

Alors que les délégués étaient confrontés à un choix difficile entre un week-end d'été et le souvenir collectif, les tentatives pour évoquer « l'esprit de Paris » lors d'un événement spécial, peu fréquenté, marquant le 10e anniversaire de l'Accord de Paris n'ont pas suscité beaucoup d'enthousiasme. Les personnes présentes n'ont pas pu cacher leur nostalgie, évoquant les tenants et les aboutissants d'une expérience unique vécue alors et les liens que les délégués ont tissés à l'époque. Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Simon Stiell, a rappelé que, malgré tous ses défauts, le monde se dirigerait vers un tout autre niveau de catastrophe sans le changement apporté par l'Accord de Paris. Comme a mis en garde l'Experte autochtone Hindou Ibrahim, il nous appartient vraiment de veiller à ne pas « perdre cette bataille collectivement ».

Suivez la couverture
quotidienne et
les photos de la
conférence de Bonn
sur les changements
climatiques

